

Guide de l'élève en situation de handicap



2020
2021



**Faciliter vos études, vos examens
et votre vie au quotidien dans l'établissement**

le cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers (le Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche dédié à la formation tout au long de la vie.

Il propose des formations en cours du soir (HTT), cours du jour (TO), en alternance, en formation ouverte à distance (FOAD), en formation continue (FC). L'établissement public, ses 30 centres régionaux et ses 180 lieux d'enseignements accueillent chaque année près de 80 000 élèves et dispensent des formations dans 26 filières professionnelles. Vous pouvez suivre des enseignements au **Centre Cnam Paris**, en Île-de-France, en région ou à l'étranger.



La Fabrique des compétences est fermée pendant les interruptions de cours

Renseignements sur le cnam et ses formations

cnam-paris.fr

Se renseigner avant sa formation

La Fabrique des compétences (service information et orientation)

Vous êtes intéressé·e par une formation dispensée par le Cnam ?

La Fabrique des compétences peut vous aider à :

- choisir et à construire votre parcours de formation ;
- évaluer ou réévaluer la faisabilité de votre projet de formation en relation avec votre projet professionnel ;
- monter un dossier de financement de formation ;
- vous positionner sur le marché de l'emploi.

La Fabrique des compétences met à votre disposition un espace de documentation en libre accès. Vous pourrez aussi y rencontrer des chargé·e·s d'information ou, sur rendez-vous, des conseiller·ère·s d'orientation et d'insertion professionnelle.

Il est vivement conseillé, avant une première inscription, de rencontrer un·e conseiller·ère d'orientation ou un·e enseignant·e pour établir ou valider un plan de formation adapté à votre situation.

Afin de mettre toutes les chances de réussite de votre côté, nous vous recommandons de ne pas choisir plus de deux unités d'enseignement (UE) par semestre.

292, rue Saint-Martin - Paris 3^e

Accès 17 (RDC)

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30

Plateforme téléphonique

du lundi au vendredi de 10h à 12h

Tél. : 01 40 27 23 30

contact_paris@lecnam.net

S'inscrire au Cnam

Une fois le choix de vos UE effectué, vous pouvez soit vous inscrire en ligne à partir de cnam-paris.fr, soit directement à la scolarité du Cnam Paris. Le site internet et les différents services du Centre Cnam Paris vous permettront d'obtenir les renseignements liés à votre scolarité (connaître son emploi du temps, comment obtenir ses notes d'examens, comment se connecter au portail élèves...).

Inscriptions - Cnam Paris

La Fabrique des compétences vous accueille pour vos inscriptions, paiements et remboursements. Toutes les demandes de

désinscriptions, remboursements ou changements de centre d'enseignement pour s'inscrire à une UE sont à adresser directement au service de la scolarité du Centre Cnam Paris 292, rue Saint-Martin.

cnam-paris.fr/

Fabrique des Compétences
Accès 17 (RDC)

Du lundi au vendredi
de 13h30 à 18h30

contact_paris@lecnam.net

Pour les centres en île-de-France :
formation.cnam.fr/ile-de-france/





Demande de rendez-vous

Tél. : 01 58 80 87 87
Mél : handi@cnam.fr

Des permanences,
sont assurées par
un médecin de prévention
au début de chaque
semestre dans les locaux
de la mission Handi'Cnam.

Consulter
le calendrier des
permanences sur
handi.cnam.fr
(onglet élèves > examens)

Mission Handi'cnam

Retrouvez notre bureau
dans les locaux de
la Fabrique des compétences
292, rue Saint-Martin
Paris 3^e
Accès 17 - RDC
Locaux handi-accessibles
(Cf plan page 10)

Obtenir

un aménagement spécifique pour vos études et examens

1°- Effectuer son inscription au Cnam,
2°- Prendre rendez-vous le plus tôt possible à
la mission Handi'Cnam afin
d'obtenir un rendez-vous pour rencontrer le
médecin de prévention de la MDPH.
Une attestation médicale listant les
propositions d'aménagements vous sera
remise. Ce service est gratuit.

**Cette attestation médicale, sauf indication
contraire, est valide pour l'année
universitaire en cours.**

3°- Fournir à la mission Handi'cnam
l'attestation. En cas de mise en place
d'aménagements complexes, un entretien,
en concertation avec l'équipe pédagogique,
pourra vous être proposé.

Il est impératif de nous communiquer vos
demandes d'aménagements au plus tôt,
les procédures de mises en place nécessitant
des délais. Toute demande d'aménagements
pour les examens communiquée moins de
cinq semaines avant le début des épreuves
ne pourra pas être prise en compte
(conformément au règlement intérieur).



S'enregistrer à la mission Handi'cnam

Pour bénéficier d'aides ou d'aménagements vous devez vous inscrire auprès de la mission Handi'cnam ; Vous devez nous transmettre :

- un certificat de scolarité 2020/2021 ;
- l'attestation de la médecine préventive en cas de demandes d'aménagements ;
- la « fiche de renseignements » sous format Excel complétée (document sur demande ou téléchargeable sur le site de la mission) ;
- l'autorisation permettant de transmettre vos coordonnées aux enseignant·e·s et aux organisateur·rice·s des examens signée (document sur demande ou téléchargeable sur le site de la mission).

La mise en place des aménagements

Lors de votre visite médicale, nous vous conseillons d'apporter votre dossier médical à jour ou une lettre de votre médecin traitant. C'est un médecin agréé de la MDPH qui donne tout d'abord « une préconisation » en fournissant à l'élève une attestation médicale.

La mission Handi'cnam valide ensuite tout ou partie des aménagements recommandés. Elle adresse, par courriel, une attestation officielle à chaque élève, qu'il lui faudra.

La mission Handi'cnam coordonne la mise en place des aménagements d'études et d'examens avec les différents services.



Mission Handi'cnam

292, rue Saint-Martin
Paris 3^e

Accès 17 RDC

Métro : Réaumur-Sébastopol

Ouvert du lundi au vendredi de
14h à 17h (et aussi sur rendez-
vous de préférence)

handi.cnam.fr

Tél. : 01 58 80 87 87

Mél : handi@cnam.fr



Attention !

Les élèves inscrit·e·s à au moins une UE au Centre Cnam Paris doivent obligatoirement être enregistré·e·s à la mission Handi'cnam pour obtenir un temps majoré ou un aménagement pour leurs examens, même s'il·elle·s ont d'autres UE en IDF ou dans un autre centre d'enseignement Cnam.

Les élèves inscrit·e·s exclusivement en IDF ou dans un autre centre d'enseignement Cnam doivent prendre contact avec le référent handicap du centre régional.



Remarque

Tout·e élève ne pouvant se présenter à un examen pour lequel un aménagement a été mis en place ou souhaitant renoncer à un aménagement qu'il·elle a obtenu, devra en informer au plus tôt l'organisateur·rice avec copie à la mission Handi'cnam.

Pour les UE évaluées durant les enseignements

(contrôle continu, partiels, devoirs sur table, mémoires, rapports, oraux...)

Les aménagements seront transmis aux enseignant·e·s concerné·e·s avec copie aux organisateur·rice·s des examens dès qu'ils ont été validés par la mission.

Services dispensés à la mission

- Les locaux du Cnam n'étant pas tous accessibles, veuillez nous contacter pour tous renseignements à ce sujet. **Vous pouvez par exemple bénéficier d'un·e accompagnateur·rice ou de l'installation d'une rampe d'accès.**
- Les personnes en situation de handicap peuvent être dispensées de file d'attente après accord du personnel de la mission Handi'cnam. Veuillez nous demander un ticket « accès prioritaire ».
- Vous pouvez bénéficier d'une visite guidée de l'établissement (locaux administratifs, salles de cours, restaurant, bibliothèque...). Veuillez nous contacter pour convenir d'un rendez-vous.
- Soutien pédagogique avec accord préalable de la médecine préventive, de la mission Handi'Cnam ou d'un enseignant.
- Les élèves enregistrés à la mission Handi'cnam peuvent bénéficier d'une carte pour faire des photocopies (100 copies) dans les bibliothèques du Cnam.

Services proposés par les bibliothèques

- Les bibliothèques et centres de documentation du Cnam sont ouverts à la communauté du Cnam (élèves, enseignants, chercheurs, stagiaires, personnels administratifs) et proposent des collections, sur tout support, dans les domaines d'enseignement et de recherche de l'établissement :

bibliotheques.cnam.fr

- Ils mettent à disposition des espaces de travail équipés, individuels ou en groupe et dispensent des formations à la recherche d'information, à la veille documentaire et à l'utilisation du logiciel Zotero.

- Les bibliothèques et centres de documentation du Cnam offrent des services en direction des personnes en situation de handicap permanent ou temporaire. Les élèves bénéficient d'un accès au logiciel ZoomText (bibliothèque centrale, bibliothèque Conté) et à une liseuse (bibliothèque centrale).

Sur demande auprès de la mission Handi'cnam, vous pouvez vous inscrire à l'une des formations proposées par les bibliothèques. En précisant vos besoins, vous bénéficierez d'une **formation individuelle personnalisée**.

N'hésitez pas à nous contacter :

handi@cnam.fr ou

bib.services@cnam.fr



Matériel disponible à la mission



Exemple de matériel disponible au prêt

Nom	Handicap	Utilisation	Modalités
Microphone Roger Select	Auditif	Amplification du son en salle de cours	Prêt via l'enseignant de l'UE concernée
Rampe large 0	Moteur	Franchissement d'obstacle jusqu'à 20 cm	Prêt longue durée ou ponctuel (48h à l'avance)
Rampe 1	Moteur	Franchissement d'obstacle jusqu'à 10 cm	
Loupe grossissante	Visuel	Agrandissement d'images	Prêt à l'élève à l'année
Loupe électronique	Visuel	Agrandissement en vision de près et de loin	Prêt via l'enseignant de l'UE concernée
Enregistreur numérique	Tous	Enregistrements de cours	Prêt à l'élève à l'année
Stylo numérique	Tous	Prises de notes	



Une caution (non encaissée) sera demandée pour chaque prêt à destination des élèves.

Calendrier 2020/2021

1^{er} semestre



Cours :

du 21 septembre 2020 au 23 janvier 2021



Examens :

Session 1 : du 25 janvier 2021 au 6 février 2021

Session 2 : du 19 avril 2021 au 24 avril 2021



Vacances :

du 21 décembre 2020 au 3 janvier 2021

2nd semestre



Cours :

du 8 février 2021 au 12 juin 2021



Examens :

Session 1 : du 14 juin 2021 au 26 juin 2021

Session 2 : du 30 août 2021 au 4 septembre 2021



Vacances :

du 26 avril 2021 au 2 mai 2021

Inscriptions*



Semestre 1 : du 1^{er} septembre 2020 au 2 novembre 2020

Semestre 2 : du 1^{er} septembre 2020 au 22 mars 2021

**La direction se réserve le droit de modifier le calendrier d'inscriptions en fonction des directives ministérielles.*

Venir à la mission Handi'cnam



Le bureau de la mission Handi'Cnam est situé dans les locaux de la Fabrique des compétences, accès 17 - RDC avec ascenseur à votre disposition.

Le site est handi-accessible.

Veuillez vous présenter à l'accueil.

292, rue Saint-Martin - Paris 3^e

Ⓜ Réaumur-Sébastopol

*Les contacts sont
valables uniquement
pour les élèves
inscrits à
au moins une UE
du CCP.*

*Pour obtenir
les contacts de
votre centre
d'enseignement
veuillez contacter la
Mission Handi'Cnam.*

Le standard du Cnam

Tél. : 01 40 27 20 00

cnam.fr

Site du Cnam Paris

cnam-paris.fr

Plateforme téléphonique « info-formation » de la Fabrique des compétences

Tél. : 01 40 27 23 30

Mél : contact_paris@lecnam.net

Emploi du temps des UE au Cnam Paris

cnam-paris.fr/suivre-ma-scolarite/

Scolarité du Cnam Paris

contact_paris@lecnam.net

Espace numérique de formation (ENF) :

lecnam.net

Portail élèves (dossier administratif, UE, notes, résultats...)

cnam-paris.fr/suivre-ma-scolarite/

Cliquez sur « Service et outils »

Service des Bibliothèques du Cnam Paris

Mél : bib.services@cnam.fr

bibliotheques.cnam.fr

Mission Handi'cnam

Tél. : 01 58 80 87 87

Mél : handi@cnam.fr

handi.cnam.fr

